

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Méthodologie		2018-2019
Code S.ER.SO.2321.F.18		Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
Buts Décrire l'origine et la place du mouvement de l'Evidence-based Practice (EBP) dans les professions de santé. Identifier le type de questions auxquelles peuvent répondre les différents designs de recherche ainsi que leurs caractéristiques, leurs qualités et leurs limites. Appréhender les différentes modalités de collecte de données utilisées en recherche et identifier leurs qualités et limites. Analyser et évaluer de manière structurée une étude qualitative et une étude quantitative. Trouver des guides de pratique, des recommandations cliniques, des articles de synthèse, des articles de recherche et d'autres sources qui puissent répondre à une question clinique. Appliquer la procédure EBP, de la formulation d'une question à la rédaction d'une synthèse de réponse et discuter son intérêt clinique.				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Evidence-based practice, 3 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, J. Longchamp Reuge)

Unité 2. Designs de recherche, 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)

Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)

Modalités pédagogiques générales

68 périodes de cours
Cours ex-cathedra, lectures, exercices.

Unité 1. Evidence-based practice

32 périodes
Epistémologie (4 périodes)
Démarche EB (4 périodes)
Recherche documentaire (8 périodes)
Guide de pratique (2 périodes)
Analyse structurée d'une étude qualitative (2 périodes)
Analyse structurée d'une étude quantitative (2 périodes)
Application de la démarche EBP (10 périodes)

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 2. Designs de recherche

20 périodes
Designs qualitatifs (8 périodes)
Echantillonnage et designs quantitatifs (8 périodes)
Revue systématiques et méta-analyses (2 périodes)
Méta-synthèses (2 périodes)

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses

16 périodes
Construction/collecte de données (4 périodes)
Qualités métrologiques des instruments de mesure (4 périodes)
Statistiques descriptives (4 périodes)
Statistiques inférentielles (4 périodes)

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension de la démarche EB et la capacité à l'appliquer. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des designs, des méthodes et des analyses vus en cours.

Modalités d'évaluation

Examen écrit individuel d'une durée de 2h00 en semaine 7. La note obtenue compte pour 2/6 de la note du module.
Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus (analyse d'une étude qualitative et analyse d'une étude quantitative). La note obtenue compte pour 1,5/6 de la note du module.
Dossier à rendre en semaine 7. La note obtenue compte pour 2,5/6 de la note du module.
Les évaluations sont notées au 1/4 de point; la note finale au 1/2 point.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'examen écrit est refait en semaine 27. Les dossiers et les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 27.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations (examen, exercices ou dossier) ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s avec la note de la ou des évaluation-s réussie-s en première session.
En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

- Fortin, M.-F. & Gagnon J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. (3e éd.). Montréal: Chenelière Éducation.
Kielhofner, G. (2006). *Research in occupational therapy methods of inquiry for enhancing practice*. Philadelphia: F.A. Davis.
Loiselle, C. G., Profetto-McGrath, J., Polit, D. F., & Beck, C. T. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières: approches quantitatives et qualitatives*. Saint-Laurent (QC): ERPI.
Portney, L., & Watkins, M. P. (2009). *Foundations of clinical research. Application to practice* (2e éd.). Upper Saddle River, NJ: Pearson Education Inc.
Taylor, M. C. (2007). *Evidence-based practice for occupational therapists*. Oxford: Wiley-Blackwell.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

10 **Enseignants**

Bertrand Leiser Martine
Kühne Nicolas
Longchamp Reuge Joëlle

Nom du responsable de module *
BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le *
29.08.2018

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module Performances et habiletés manuelles 2018-2019

<p>Code S.ER.SO.2322.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation Crédits ECTS *

<p>5 ECTS</p>	<p>Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---------------	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Buts

Choisir des instruments de mesure valides des fonctions, habiletés et performances.

Utiliser différents matériaux et outils pour la confection d'orthèses.

Confectionner les patrons et les moulages de différentes orthèses de base (poignet, main).

Proposer des modalités d'évaluation et des interventions de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention, adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent des affections du membre supérieur.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, M. Jaques)

Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles, 2 ECTS (V. Simonet)

Unité 3. Orthèses du poignet et de la main, 2 ECTS (A. Amos, C. Rambaud, V. Simonet)

Modalités pédagogiques générales

78 périodes de cours

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.

Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles

16 périodes

Introduction: buts des évaluations, types, valeurs de références (2 périodes).

Préhension: définition, développement, dimensions, étapes, typologie (2 périodes).

Goniométrie: définition, instrumentation, procédures, méthode du passage à zéro (méthode-0-neutre), autres mesures de la mobilité des doigts (4 périodes).

Evaluations des fonctions et des capacités (force de préhension, force des pinces, Box and blocks test, Nine hole peg test, Purdue pegboard test) (4 périodes).

Evaluations des fonctions, des capacités et de la participation (questionnaire Abilhand, questionnaire DASH, douleur: échelle visuelle analogue, questionnaire de St-Antoine, DN4) (4 périodes)..

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

La présence est obligatoire aux cours de goniométrie et d'évaluations.

Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, expérimentations.

Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles

30 périodes

Pratique auprès de personnes avec des affections de la main ou du poignet (peau, articulations, tendons, muscles, nerfs): incapacités, évaluations et interventions (20 périodes).

Pratique auprès de personnes avec des affections du coude, du bras et de l'épaule (os, articulations, muscles et tendons), incapacités, évaluations et interventions (2 périodes).

Pratique auprès de personnes atteintes d'arthrite ou d'arthrose : incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).

Pratique auprès de personnes avec une atteinte du membre supérieur à la suite d'une lésion cérébrale : incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3. Orthèses du poignet et de la main

32 périodes

Introduction: Historique, étymologie, terminologie et classification, buts (2 périodes).

Considérations anatomiques, biomécaniques et techniques, l'évaluation, les points de pression, le contrôle, la durée de port, les matériaux (4 périodes).

Démonstrations et confection de plusieurs patrons d'orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (8 périodes).

Démonstrations et confections de plusieurs orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (découpages, moulages et finitions) (18 périodes).

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

La présence aux cours est obligatoire.

Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, exercices, expérimentations.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'évaluation et d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des affections du membre supérieur. Vérifier la capacité à planifier la conception et à réaliser des orthèses adaptées pour des personnes qui présentent des affections de la main et du poignet.

Modalités d'évaluation

Les unités sont notées au 1/4 de point. La note du module est une note pondérée au 1/2 point.

Unité 1. Un dossier à rendre à la semaine 42. La note obtenue compte pour 1/5 de la note du module.

L'absence à chaque cours de laboratoire (4 périodes), quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, enlève 2 points sur 6 à la note du dossier.

Unité 2. Un examen écrit individuel d'une durée de 1h30 en semaine 42. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

Unité 3. Réalisation pratique d'une orthèse de la main sur la base d'une fiche technique lors du 3e cours, à la semaine 40 et d'un dossier réalisé en dyade sur la conception et la réalisation d'une orthèse de la main à rendre lors du dernier cours à la semaine 42. La note de l'unité 3 correspond à la moyenne de la note de la réalisation pratique et de celle du dossier. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module. L'absence à plus de 8 périodes de cours, quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, entraîne une note de 0 à l'unité.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Unité 1: le dossier est complété ou corrigé en semaine 27.

Unité 2: l'examen écrit est refait en semaine 27.

Unité 3: si l'échec résulte d'un dossier insuffisant, le dossier est complété ou corrigé pour la semaine 27. Si l'échec résulte d'une insuffisance à la réalisation d'une orthèse, celle-ci est refaite en semaine 27. Si l'échec résulte d'une note de 0 en raison d'une absence au cours supérieure à 8 périodes, l'unité est refaite au semestre d'automne suivant.

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un FX et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 points), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, un note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Cooper C. (2014). *Fundamentals of hand therapy: clinical reasoning and treatment guidelines for common diagnoses of the upper extremity*. St. Louis: Mosby Elsevier.

Kapandji I. A. (2011). *Physiologie articulaire: schémas commentés de mécanique humaine / T. 1, Membre supérieur: l'épaule, le coude, pronosupination, le poignet, la main et les doigts*. Paris: Maloine.

Ryf C., Weymann A. (1999), *Range of motion - AO neutral-0 method*. Stuttgart: Thieme.

Saunders R. J. (2016). *Hand and upper extremity rehabilitation: a practical guide*. St. Louis, Mo: Elsevier

Skirven T., Ostermann L., Fedorczyk J., Amadio P. (2011). *Rehabilitation of the Hand and Upper Extremity*. Elsevier Mosby.

Société française de rééducation de la main, Groupe d'étude de la main en orthèse et rééducation (GEMMSOR), Boutan M., Thomas D.,

Célérier S., Casoli V. &, Moutet F. (2013). *Rééducation de la main et du poignet. Atlas pratique d'anatomie et de rééducation*.

Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson

10 Enseignants

Bertrand Leiser Martine

Jaques Michel

Rambaud Carine

Simonet Valérie

Vacataire1

Nom du responsable de module *

SIMONET Valérie

Descriptif validé le *

20.07.2018

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module Intégration 2 2018-2019

<p>Code S.ER.SO.2372.F.18</p> <p>Niveau</p> <p><input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation *</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle</p> <p><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 4 ECTS</p>	<p>Langues(s)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

Mener en parallèle le stage de niveau I.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Cb1 Prendre des décisions concertées en tant que membre d'une équipe d'ergothérapeutes ou d'une équipe interprofessionnelle. Défendre dans les décisions d'équipe, les intérêts occupationnels des individus ou des groupes pris en charge.
Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels.
Cb3 Adopter une attitude respectueuse vis-à-vis des collaborateurs et collaboratrices, et soutenir la dynamique de l'équipe de manière constructive.
Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.
Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers.

Buts

Approfondir des éléments de la démarche clinique et du raisonnement professionnel.
Clarifier la démarche basée sur des évidences scientifiques (evidence-based practice).
Porter un regard réflexif sur sa pratique.
Définir et identifier les caractéristiques de la collaboration interprofessionnelle.
Ressortir les particularités de la collaboration interprofessionnelle dans le domaine de la santé.
Identifier les obstacles et les facilitateurs à la collaboration interprofessionnelle en réadaptation, plus spécifiquement en ergothérapie.
Expérimenter divers outils, moyens ou stratégies pour faciliter la mise en place de la collaboration interprofessionnelle.
Analyser diverses situations cliniques impliquant une collaboration interprofessionnelle et proposer des stratégies pour la faciliter.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Analyses de pratique, 2 ECTS (C. Genet, J. Desrosiers, S. Meyer)

Unité 2. Collaborations interprofessionnelles, 2 ECTS (L. Boiron, M. Cailleret, L. Decastel, Fl. Rebeaud, S. Tétreault, L. Vionnet)

Unité 1. Analyses de pratique stage niveau I

24 périodes: 4 avant le stage, 16 durant le stage, 4 à l'issue du stage.

Les quatre périodes avant la formation pratique servent à envisager des objectifs de stage compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant-e et du niveau de stage. Elles sont suivies d'une visite du milieu de stage par l'étudiant-e et d'une phase de négociation de ces objectifs entre l'étudiant-e le ou la praticien-ne formateur-trice et l'enseignant-e de l'école.

Deux jours de retour à l'école (16 p.), fixés au milieu du stage, en groupes, visent l'exploration de divers phénomènes rencontrés en stage et la clarification des démarches professionnelles : pratique centrée sur le client, démarche EBP, examen et évaluation, position des objectifs d'intervention, gestion et réalisation des séances, administration simple des situations.

Les quatre périodes qui suivent la formation pratique servent à conclure la période et à donner sens aux acquis pour anticiper la suite de la formation.

Une visite de stage par l'enseignant-e de l'école à l'étudiant-e et au ou à la praticien-ne formateur-trice, fixée au milieu du stage, permet sur la base d'un entretien de vérifier la progression des acquisitions de l'étudiant-e et le cas échéant de procéder aux ajustements.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Séminaires en groupes de 17-18 étudiant-e-s, présence obligatoire.

Entretien tripartite lors de la visite.

Rédaction d'un rapport de stage comprenant deux parties pour deux situations différentes :

A) une évaluation et des objectifs d'intervention.

B) le plan d'intervention et la progression de celle-ci. Des versions intermédiaires des deux parties sont rendues pour les analyses de pratiques et des versions finales à la fin du stage.

Unité 2. Collaborations interprofessionnelles

Partie A: 16 périodes (2, 5 et 6 novembre 2018).

Partie B: Une journée et demie de séminaire interprofessionnel (8 et 9 mars 2019).

La collaboration interprofessionnelle permet la mise en place d'une façon différente de travailler pour l'ergothérapeute auprès des autres professionnels. Le cours se base sur la nécessité pour l'ergothérapeute de développer des habiletés à interagir au sein d'une équipe de professionnels. Les enjeux sont importants pour la reconnaissance de la profession, mais aussi pour faire émerger sa spécificité et souligner son apport auprès de la personne et de l'entourage.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Partie A: Cours, séminaire, exercices. Présence obligatoire.

Partie B: Une journée et demie de travail sur des vignettes avec des étudiant-e-s en médecine, physiothérapie, soins infirmiers, technique en radiologie médicale, sages-femmes. Cette journée et demie a lieu durant le semestre 4. Présence obligatoire.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'atteinte des buts du module.

Unité 1. Modalités spécifiques

L'unité 1 notée au 1/4 de point vaut pour 1/2 de la note du module.

La visite, les quatre périodes précédant l'entrée en stage, les 16 périodes de retour à l'école et les quatre périodes suivant le stage et le rapport de stage en version intermédiaire et finale sont l'objet d'une évaluation critériée remplie par l'enseignant-e de l'école qui suit l'étudiant-e en stage. Le document est disponible sur Cyberlearn.

L'absence à une session d'analyses de pratique entraîne une pénalisation de 2 points par demi-jour sur l'ensemble des points obtenus aux analyses de pratiques. Peu importe les raisons sauf pour une absence certifiée (cf. "Formulaire d'évaluation des analyses de pratique et du rapport de stage"), y compris en cas de maladie/accident. En cas d'absence certifiée, l'étudiant peut toutefois négocier un travail compensatoire avec l'enseignant-e. Lorsque le rapport de stage n'est pas rendu la dernière semaine du stage un travail complémentaire conséquent est demandé.

Unité 2. Modalités spécifiques

L'unité 2 notée au 1/4 de point vaut pour 1/2 de la note du module. L'unité 2 comporte deux parties, l'une en classe (A) et l'autre lors des journées interprofessionnelles (JIP) (B).

Partie A: compte pour 2/3 de l'unité 2. La présence et l'implication des étudiants lors des activités en classe valent de 10 % de la note de la partie A. Les connaissances des étudiants sont évaluées par deux moyens complétés en classe: 1) une fiche de réflexion et une auto-évaluation valant chacune 25%; 2) une analyse de cas valant 40%, en lien avec la théorie de la partie A. Ces évaluations (1 et 2) auront lieu lors du dernier cours.

Partie B: 1/3 de l'unité notée au 1/4 de point. Travail de groupe réalisé durant les journées interprofessionnelles. L'absence au JIP sans justification correspond à 0 de la partie B. Toutefois, un travail compensatoire peut être proposé, en cas d'absence certifiée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Unité 1: Lorsque la note aux analyses de pratique est inférieure à E (4), le rapport de stage est complété.

Lorsque le rapport de stage n'a pas été rendu la dernière semaine de stage, l'étudiant-e y remédie en déposant son rapport à la semaine 7 et en produisant pour la semaine 7 également, un dossier compensatoire négocié avec l'enseignant-e d'une valeur de 2 ECTS.

Un rapport de stage et/ou le dossier compensatoire non rendus à l'échéance du semestre d'automne, semaine 7 entraînent l'échec du module Intégration 2 et nécessitent la répétition du module: reprise de l'unité 2 l'année suivante et reprise d'une session d'analyse de pratique au terme de la formation.

Unité 2: Un examen oral basé sur l'analyse d'une situation est utilisée comme modalité de remédiation. Le délai de remédiation est en semaine 27. En cas d'échec à la remédiation, l'unité est reprise l'année suivante.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

8 Remarques

Les deux unités doivent être réussies. Il n'y a pas de compensation entre elles.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation. En cas d'échec du stage de niveau I (module S.ER.SO.2391), l'unité de cours "Analyse de pratique" n'est pas acquise et est reprise lors de la répétition du stage de niveau I. Ces étudiant-e-s ne sont pas soumis-es à la règle de remédiation ou de répétition du module Intégration 2. Leur module Intégration 2 sera crédité après la réussite du stage répété.

9 Bibliographie

Andersson, J., Axelsson, S.B., Eriksson, A., & Axelsson, R. (2011). Organizational approaches to collaboration in vocational rehabilitation - An international literature review. *International Journal of Integrated Care, (S.I.)*, Retrouvé sur: <http://www.ijic.org/index.php/ijic/article/view/670/1493>.

Bouchard, JM. (1999): Famille et savoirs à partager: Des intentions à l'action. *Apprentissage et Socialisation*, 19(2), 47-57.

D'Amour, D., Ferrada-Videla, M., San Martin-Rodriguez, L., & Beaulieu, M.D. (2005). The conceptual basis for interprofessional collaboration : Core concepts and theoretical frameworks. *Journal of Interprofessional Care, Supplement 1*, 116 -131.

Dinnebeil, L.A., Hale, L.M. & Rule, S. (1996). A qualitative analysis of parents' and service coordinators' descriptions of variables that influence collaborative relationships. *Topics in Early Childhood Special Education*, 16(3), 322-347

Gallat, S., Clerc, M., & Gachoud, D. (2011). Apprendre ensemble pour travailler ensemble : L'éducation interprofessionnelle, un mythe ou une réalité ? Retrouvé sur: <http://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2011-3-page-40.htm>

Initiative canadienne sur le bénévolat (2014). *Un milieu de travail convivial*. Retrouvé sur : <http://hrcouncil.ca/info-rh/milieux-de-travail-conflits.cfm>

Spirig, R. (2012). *Main dans la main? La collaboration interprofessionnelle dans le secteurs des soins ambulatoires*. Retrouvé sur : http://www.nationalegesundheit.ch/fileadmin/dateien/agenda/14._Arbeitstagung_fr/Spirig2012F.pdf

St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes : Participation et animation* (3e éd.). Montréal, QC: Gaétan Morin Éditeur

10 Enseignants

Desrosiers Julie
Genet Catherine
Meyer Sylvie

Nom du responsable de module *

TETREAULT Sylvie

Descriptif validé le *
30.08.2018

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Formation pratique niveau I		2018-2019
Code S.ER.SO.2391.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 10 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
La formation pratique de niveau I n'est pas accessible en cas d'échec à la remédiation de plus d'un module de première année.				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le ou la client-e et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Ab4 Intégrer, dans l'intervention, des activités quotidiennes ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles du ou de la client-e et aménager l'environnement.				
Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le ou la client-e et s'engager avec respect dans des échanges productifs.				
Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des client-e-s.				
Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnel-le-s.				
Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
Buts				
La première période de formation vise une compréhension générale de l'ergothérapie et met l'accent sur la démarche d'évaluation, la gestion des séances, la pratique centrée sur le ou la client-e, la pratique fondée sur les preuves scientifiques. Le stage permet de:				
<ul style="list-style-type: none"> - observer, utiliser des instruments de mesure et évaluer les situations, - réaliser et ajuster des séances de traitement, - comprendre et documenter les contextes dans lesquels se trouvent les client-e-s, - développer ses capacités de communication et de collaboration, - intégrer des connaissances scientifiques et mener des démarches fondées sur des connaissances scientifiques, - assumer les tâches administratives simples en relation avec le ou la client-e et le fonctionnement du service, - saisir les rôles professionnels. 				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Semestre 3, semaines 47 à 5 (4 ou 3) selon les vacances de Noël.				
La formation pratique comprend neuf semaines d'exercice de l'ergothérapie incluant deux jours consécutifs d'analyse de pratique. L'étudiant-e est en outre libéré-e une demi-journée par semaine du milieu de stage afin d'effectuer les recherches documentaires et les visites qui sont nécessaires à la réalisation du stage.				
Modalités pédagogiques générales				
Présence obligatoire.				
Conformément aux Directives d'application de la formation pratique et sur la base du contrat pédagogique tripartite et des attentes formulées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, l'étudiant-e effectue les travaux organisés par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, en particulier, il ou elle :				
<ul style="list-style-type: none"> - participe à des interventions assumées par des ergothérapeutes, ou les poursuit en assumant l'ajustement des séances, - intervient auprès de nouveaux ou nouvelles client-e-s dans des cas simples, - s'exerce à établir des profils occupationnels, à observer des performances et des environnements, à recourir à des instruments de mesure, - cherche les preuves pour les interventions à mener, - s'entraîne à mener une relation thérapeutique avec des client-e-s, - s'intègre dans l'institution et dans le service et participe aux différentes activités de celui-ci, - respecte les principes éthiques et déontologiques de la profession et du lieu de stage, - assume les tâches administratives simples en lien avec les interventions menées et avec le service, - développe une pratique réflexive. 				
La période de formation pratique comprend une visite de stage ainsi que 2 jours d'analyse de pratique qui font partie du module Intégration 2 (voir fiche module correspondante). Ces deux prestations sont placées sous la responsabilité des enseignant-e-s de l'école.				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'atteinte des 32 compétences (5 catégories) de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau I de stage et définies dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.

Formes générales de l'évaluation

La formation pratique vaut 10 crédits.

Elle est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, conformément aux «Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO» et selon les attentes définies, en début de stage, dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, tout en prenant en compte les éléments du contrat pédagogique tripartite.

Au fil du stage, l'évaluation est formative. Le formulaire d'évaluation permet de situer, en continu, le niveau d'apprentissage, en particulier en vue de la visite de stage. En cas de difficultés majeures, l'enseignant-e de l'école en est immédiatement informé.

Lors de la dernière semaine de stage, le praticien formateur ou la praticienne formatrice procède à une évaluation sommative. La réussite du stage est déterminée par le ratio entre le total de points des performances et le total des points des attentes. La validation du stage nécessite l'obtention d'un taux égal ou supérieur à 75%. La note du module, calculée au demi-point, est ensuite établie par le ou la responsable du module de formation pratique.

Les informations concernant l'évaluation figurent dans les «Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO» ainsi que dans le «Manuel d'utilisation de la formation pratique». Ces documents, ainsi que le formulaire d'évaluation, sont disponibles, en libre accès, sur le site Cyberlearn de la HES-SO (Moodle).

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'échec du module, y compris pour une absence de plus de dix jours ouvrables, entraîne sa répétition durant la période de formation pratique suivante. Lorsque la période de formation pratique de niveau I est échouée, l'étudiant-e continue sa formation académique, mais la période de formation pratique suivante est du niveau I. Les analyses de pratique du module Intégration 2 sont reprises avec le stage répété même si l'unité avait obtenu une note égale ou supérieure à 4.

Une période de formation pratique de neuf semaines, mais de niveau III est refaite en fin de formation dans un autre service d'ergothérapie.

Lorsque l'absence dépassant 10 jours est médicalement certifiée, le stage est repris selon les règles de la répétition mais n'est pas compté comme une répétition.

8 Remarques

Un stage répété qui est échoué entraîne un F définitif et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

JAQUES Michel

Descriptif validé le *

28.08.2018

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2018-2019

Modèles et interventions en promotion à la santé

<p>Code S.ER.SO.2425.F.18</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 5 ECTS</p>	<p>Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
 Ab2 Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.
 Bb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
 Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.
 Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-é-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.
 Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s ou à d'autres personnes concernées.

Buts

- S'approprier les concepts de promotion santé et de santé communautaire.
 Comprendre les principes de la démarche de promotion à la santé.
 Identifier les besoins et les attentes d'une population, d'une communauté ou d'un groupe en matière de santé, repérer les ressources et les potentialités en vue de la mise en oeuvre d'un projet de promotion à la santé.
 Identifier les besoins occupationnels d'une population.
 Identifier les rôles possibles que peuvent tenir les ergothérapeutes dans certaines problématiques de santé publique et développer de nouvelles formes d'intervention en ergothérapie.
 Connaître le contexte historique des pratiques communautaires en santé mentale.
 Donner des exemples de différentes pratiques communautaires en santé mentale.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé, 3 ECTS. (M. Monin, N. Sperisen, C. Wilhem)

Unité 2. La démarche communautaire en santé, 2 ECTS. (N. Bacq, A. Leroy, M. Monin, V. Stucki et intervenant-e-s)

Unité 1. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé

48 périodes

Concept et démarche de santé publique.

Les repères relatifs à une approche en promotion à la santé (concept de qualité de vie, bien être, déterminants de la santé, théorie des représentations sociale de la santé, déprivation occupationnelle avec une population vulnérable).

Méthodologie de projet en promotion à la santé

- Le concept de projet

- Analyse de la situation: besoins, demandes, réponses.

Modèle de l'approche écologique dans les projets de promotion à la santé.

Modèle d'impact.

Les théories des changements de comportements (Health Belief Model, Social Cognitiv Théorie, locus of control, modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente).

Promotion à la santé et les perspectives en ergothérapie.

Modalités pédagogiques spécifiques

Présence dans le module de 3 tutorats supervisés par 3 professeur-e-s. Ces tutorats permettent la conceptualisation du projet de promotion à la santé. Les tutorats permettent aux étudiant-e-s d'avoir un suivi de leurs investigations sur le terrain.

Les tutorats font partie de l'évaluation du module.

La présence aux tutorats en tiers de classe est obligatoire.

Unité 2. La démarche communautaire en santé

28 périodes

Les points de repères de la démarche communautaire en santé.

Spécificité de la stratégie communautaire (diagnostic communautaire, implication des usagers dans une démarche de co-construction).

Développement du mouvement des usagers en santé mentale.

Définir les associations d'usagers, leurs revendications et leurs compétences.

Présentation de différentes actions de pratiques communautaires et d'advocacy collectifs en santé mentale.

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, discussion et expérimentation sur le terrain auprès d'une communauté.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à se lancer dans une démarche de projet de promotion à la santé en intégrant les concepts développés dans les deux unités d'enseignement.

Les deux unités seront évaluées par la conceptualisation d'un projet d'intervention en promotion de la santé dans une communauté élaboré en groupe de quatre à cinq personnes, au fil du trimestre sous la supervision d'un-e professeur-e pendant les tutorats.

Une absence au tutorat enlève 2 points à la note du travail écrit peu importe la raison, sauf pour une absence certifiée. Dans ce cas, un travail complémentaire peut être demandé par la responsable de module.

Modalités d'évaluation

Construction au fil du module du projet par le groupe.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s aux tutorats.

Le projet fera l'objet d'un travail écrit à remettre à l'enseignant-e superviseur-e et à la responsable du module 15 jours avant la présentation orale et un oral aura lieu à la fin du module dont la date sera précisée au début du module. Le travail écrit compte pour les 2/3 de la note et la présentation pour 1/3 de la note.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs thématiques du module selon l'indication de la responsable du module. Le dossier est à rendre en semaine 33.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Douiller, A et coll. (2012). *25 techniques d'animation pour promouvoir la santé*. Brignais: le Coudrier.

Eyrolles Thapa-Görder, N. Voigt-Radloff, S. (2010). *Prävention und Gesundheitsförderung - Aufgaben der Ergotherapie*. Stuttgart : Georg Thieme Verlag.

Gatto, F., (2010). *Enseigner la santé*. Editions L'Harmattan.

Scaffa, M. E., Reitz, S. M., & Pizzi, M. (2010). *Occupational therapy in the promotion of health and wellness*. Philadelphia: F.A. Davis Co

Tessier, S., Andreys, J.-B., & Ribeiro, M.-A. (2004). *Santé publique, santé communautaire*. Paris: Maloine.

Tremblay, M.M., Brousseau, M., (2010). *Perspectives théoriques en éducation à la santé et tenue de dossier*. Revue canadienne d'ergothérapie, 78,6-12

www.quint-essenz.ch, a service of Health Promotion Switzerland Swiss Model for Outcome Classification (SMOC), Version 1.2, 14.11.2006

10 Enseignants

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

Nom du responsable de module *
MONIN Michelle

Descriptif validé le *
30.08.2018

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2018-2019

**Modèles et interventions auprès
des enfants et adolescents**

<p>Code S.ER.SO.2426.F.18</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 5 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.

Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Ce module vise à connaître des instruments à évaluation, modèles et techniques utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile, l'école, l'institution, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et leur participation sociale.

Il vise à mettre en œuvre la méthodologie acquise afin de faciliter l'engagement des enfants et des adolescents dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Evaluation, 2 ECTS (M. Cailleret, S. Ray-Kaeser)

Unité 2. Intervention, 3 ECTS (R.Garo-Calderari, E. Rossini-Dreck, S. Ray-Kaeser, L. Vuilleumier)

Unité 1. Evaluation

32 périodes

L'unité 1 est consacrée au processus d'évaluation, aux buts, principes et méthodes d'évaluation et aux instruments permettant d'évaluer l'environnement, l'activité, la participation, le fonctionnement psychosocial, neuropsychologique, sensorimoteur d'enfants et adolescents fréquemment adressés en ergothérapie.

- Evaluation: démarche et méthodes.
- Evaluation de l'enfant ayant une paralysie cérébrale.
- Bilan de l'enfant avec des difficultés d'écriture.

Unité 2. Intervention

48 périodes

L'unité 2 est consacrée à la démarche d'intervention et aux moyens, modèles et méthodes d'intervention génériques et/ou spécifiques.

Moyens génériques:

- raisonnement clinique,
- usage conscient de soi,
- processus d'enseignement-apprentissage,
- stimulations sensorielles avec réponse adaptée,
- pratique centrée sur l'occupation,
- pratique centrée sur l'enfant et la famille.

Modèles, méthodes et techniques spécifiques:

- enseignement-apprentissage,
- acquisition d'habiletés motrices,
- comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels,
- neuro-développemental,
- intégration sensorielle, autres approches sensorielles,
- jeu, modèle ludique,
- interventions à domicile,
- interventions en milieu scolaire,
- activités manuelles et grapho-motrices,
- biomécanique, orthèses, aides techniques et positionnement,
- technologies d'assistance et adaptations de l'environnement,
- recommandations internationales pour les enfants avec certaines conditions de santé.

Modalités pédagogiques générales

Cours, séminaires avec travail encadré.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e.

Modalités pédagogiques spécifiques

Unité 1: tutorats (tiers de classe) et séminaires avec présentation orale en groupe. Présence obligatoire.

Unité 2: Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées. Cours, exercices, vignettes cliniques.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

But de l'évaluation

Unité 1. Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation, la capacité à se documenter sur ces derniers et à communiquer à leur sujet.

Unité 2. Vérifier l'acquisition de la démarche des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.

Modalités d'évaluation

Unité 1. Validation par une présentation orale en groupe (2/3 de la note de l'unité) et une fiche technique en cours de semestre (1/3 de la note de l'unité). Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'il-elle-s soient présent-e-s aux tutorats et aux séminaires.

Toute absence de plus de 2 périodes aux tutorats ne permet pas à l'étudiant-e de participer au séminaire et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite en semaine 27. Les étudiant-e-s obtiennent tou-te-s la même note, pour autant qu'il-elle-s soient présent-e-s. Lorsqu'un-e étudiant-e est absent-e lors du séminaire de présentation de son groupe, il-elle obtient 0. En cas de plagiat, le groupe obtient un zéro pour le document rendu.

Les fiches non fournies et les présentations orales non-réalisées sont notées 0; les documents rendus au-delà du délai sont notés 1.

Les critères d'évaluation de la fiche technique sont: la pertinence et l'exactitude du contenu et des références - la complétude de la fiche.

Les critères d'évaluation de la présentation orale sont: la pertinence et l'exactitude du contenu - l'organisation et la cohérence du contenu - la qualité de la présentation (support et méthodes pédagogiques, participation de tous les membres du groupe) - la pertinence des réponses au panel de discussion.

Unité 2. Examen écrit (questions à développement) de 2h00. Semaine 27.

La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité. Unité 1: 2/5. Unité 2: 3/5.

Les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remédiation possible par un examen écrit d'une heure (unité 1) et examen écrit de 2 heures (unité 2). Semaine 33.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. Cependant, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Case-Smith, J. & Clifford O'Brien, J.C. (2014). *Occupational Therapy for Children and adolescents*. 7th ed. St-Louis, Missouri: Mosby/Elsevier.
Kramer, P. & Hinojosa, J. (2010). *Frames of Reference for Pediatric Occupational Therapy (third edition)*. Baltimore: Lippincott Williams & Wilkins.

Lane, S. & Bundy, A. (2011). *Kids Can Be Kids: A Childhood Occupations Approach*. Philadelphia: F.A. Davis Company.

Rodger, S. & Kennedy-Behr, A. (2017). *Occupation Centred Practice with Children: A Practical Guide for Occupational Therapists*. (2nd ed.) Chichester: John Wiley & Sons.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *
RAY-KAESER Sylvie

Descriptif validé le *
31.08.2018

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2018-2019

Modèles et interventions psychosociaux

<p>Code S.ER.SO.2427.F.17</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 6 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.
 Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.
 Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
 Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.
 Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Connaître et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations.
 L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Modèles transversaux, 3 ECTS (F. Bernard, J. Desrosiers, M. Gontier, N. Kühne, T. Mareda, N. Nussbaumer)

Unité 2. Populations et contextes, 3 ECTS (L. Decastel, J. Desrosiers, N. Kühne, T. Tarabori)

Modalités pédagogiques générales

Cours magistraux, lectures, discussions.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Unité 1. Modèles transversaux

38 périodes

1. Le contexte général des traitements en psychiatrie et interventions en santé mentale (4 périodes).

2. Les modèles cognitifs

Thérapie Cognitive et Comportementale (6 périodes).

Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (CRT, IPT, RECOS), la remédiation cognitive pour différentes populations (6 périodes).

3. Les modèles psychoaffectifs

Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques (6 périodes).

4. Les modèles psycho-sociaux

Le modèle systémique. Théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication, introduction aux principes de la thérapie systémique (6 périodes).

Le modèle de rétablissement (2 périodes).

La thérapie du milieu et le courant de la psychiatrie sociale (2 périodes).

L'analyse transactionnelle (4 périodes).

5. L'évaluation fonctionnelle en santé mentale, aspects théoriques (2 périodes).

Unité 2. Populations et contextes

48 périodes

Populations spécifiques présentant des troubles psychiques:

Ergothérapie auprès de personnes présentant des démences (16 périodes).

Ergothérapie auprès des adolescents (4 périodes).

Ergothérapie auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles anxieux et de l'humeur (4 périodes).

Ergothérapie auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles mentaux graves (4 périodes).

Contextes d'intervention:

Ergothérapie en soins psychiatriques aigus et troubles de comportement (4 périodes).

Laboratoire de compétences: évaluation fonctionnelle en santé mentale (8 périodes).

Laboratoire de compétences: atelier et medium projectifs (8 périodes).

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.

Modalités d'évaluation

Unité 1. Modèles transverses

Examen écrit de 3 heures en semaine 27. La note au 1/4 de point compte pour la 1/2 de la note du module.

Unité 2. Interventions pour des populations et des contextes spécifiques

Dossier réalisé par groupe de 4 étudiant-e-s, à rendre le lendemain des laboratoires de compétences. Le dossier 1 noté au 1/4 de point concernant l'évaluation fonctionnelle compte pour 1/4 de la note du module. Le dossier 2 noté au 1/4 de point concernant les activités en atelier compte pour 1/4 de la note du module.

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Unité 1: Remédiation possible par examen écrit en semaine 33.

Unité 2: par complément de dossiers à la semaine 33.

8 **Remarques**

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s avec la note de la ou des évaluation-s réussies en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

Manidi M.-J. (Ed.), (2005). *Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie*. Lausanne: Cahiers de l'éesp, no 43.

Long C. & Cronin-Davis J. (Eds.). (2006). *Occupational therapy evidence in practice for mental health*. Oxford: Wiley-Blackwell.

Bannigan K., W. & Fieldhouse J. (2014). *Creech's Occupational Therapy and Mental Health*. Edinburgh: Churchill Livingstone Elsevier.

10 **Enseignants**

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

Nom du responsable de module *
Julie Desrosiers

Descriptif validé le *
30.08.2018

Descriptif validé par *
Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine HES-SO: Santé

Filière: Ergothérapie

1 Intitulé du module **Occupations humaines et santé** 2018-2019

Code
S.ER.SO.2428.F.18

Type de formation *
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

<p>Niveau</p> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p>Caractéristique</p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de la filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p>Type de module</p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p>Organisation temporelle</p> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
--	--	--	--

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 ECTS

Langue(s)
 français

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.

Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.

Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.

Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.

Buts

Sensibiliser les étudiant-e-s aux caractéristiques particulières de quelques occupations, à leur contexte et à leur importance pour les personnes qui s'y engagent.

Développer l'aptitude des étudiants-e-s à intervenir auprès des personnes ou des collectivités dans des engagements occupationnels divers.

Connaître les concepts, les démarches et les instruments d'examen du modèle de l'occupation humaine.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Répertoires occupationnels 4 ECTS (R. Bertrand, G. Clerc-Grimm, L. Decastel, A. Demaurex, J. Desrosiers, O. Glassey, S. Oppliger, M. Steffen)

Unité 2. Modèle de l'occupation humaine 1 ECTS (M. Steffen)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, séminaires, exercices, travaux de groupes.
 En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Unité 1. Répertoires occupationnels

60 périodes

Six thématiques en rapport avec une clientèle potentielle de l'ergothérapie sont développées et explorées par les étudiant-e-s: La vie en milieu carcéral, la consommation de produits licites et illicites, les activités physiques et sportives, les réseaux sociaux virtuels, la vie intime et la sexualité, la vie spirituelle et religieuse.

Chacune des thématiques est dans un premier temps présentée par un-e spécialiste en donnant l'occasion aux étudiant-e-s de réfléchir à partir des savoirs transmis et de sa propre expérience. Par groupes de 4, les 6 thématiques sont approfondies et présentées dans 6 séminaires divisés en une partie théorique (4 étudiant-e-s) et une partie pratique (4 étudiant-e-s). Les séminaires seront présentés à l'ensemble du groupe et les étudiant-e-s responsables d'une thématique devront assurer l'intégration des aspects théoriques et pratiques.

Unité 2. Le modèle de l'occupation humaine

16 périodes

Le modèle de l'occupation humaine: concepts, démarches d'évaluation et d'intervention, instruments d'examen, exemples.

Domaine HES-SO: Santé

Filière: Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Démontrer sa capacité à saisir une approche occupationnelle.

Démontrer sa capacité à argumenter une pratique professionnelle centrée sur l'occupation.

Modalités d'évaluation

Unité 1. Suite à chacune des thématiques présentées par les spécialistes, l'étudiant-e devra remplir un journal réflexif (1 page) afin de se positionner face à sa future pratique en ergothérapie. La totalité des journaux vaudra pour 1/5 de la note du module.

La préparation aux séminaires sera évaluée via deux livrables, effectués en équipe de 4 étudiant-e-s: le premier sera une liste d'articles (7-10) pertinents à la thématique et le deuxième livrable correspondra à un plan de présentation argumenté (deux livrables valant ensemble 1/5 de la note du module).

Les présentations orales de séminaires seront jugées sur la qualité scientifique et la pertinence du contenu choisi en lien avec la pratique ergothérapeutique. Ils seront notés au fur et à mesure des présentations et vaudront 2/5 de la note du module.

Unité 2. Examen écrit sur l'analyse d'une situation et le choix d'outils de mesure reliés aux occupations. Examen en semaine 27 vaut 1/5 de la note du module.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Unité 1: les journaux réflexifs et les dossiers d'analyse du séminaire sont complétés pour la semaine 33.

Unité 2: examen écrit en semaine 33.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session. En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Ouvrages généraux

Brown C. & Stoffel V. (2010). *Occupational Therapy in Mental Health: a vision for participation*. Philadelphia: F. A. Davis.

Hasselkus Betty R. (2011). *The meaning of everyday occupation (2nd ed.)*. Thorofare: SLACK Incorporated.

Whiteford G. & Wright- St Clair V. (2004). *Occupation and practice in context*. Sydney: Churchill Livingstone.

Répertoires occupationnels

Cole F. (2009). Mental Health and physical activity: enabling participation. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational Therapy and Mental Health (pp. 277-303)*. (4th ed.). Philadelphia: Elsevier.

Cronin-Davis J. & Sainty M. (Eds.) (2012). *Occupational therapists' use of occupation-focused practice in secure hospitals: Practice guideline*. London: College of Occupational Therapists.

Lancaster J. & Chacksfield H. (2009). Substance misuse. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational Therapy and Mental Health (pp. 535-557)* (4th ed.). London: Churchill Livingstone Elsevier.

McCull M. A. (2012). *Spirituality and Occupational Therapy (2nd ed.)*. Ottawa: CAOT Publications.

Pizzie M. A. & Reitz, M. (2010). Promoting Sexual Health: an occupational perspective. In M. E. Scaffa, M. Reitz, & M. A. Pizzie (Eds.), *Occupational Therapy in the Promotion of Health and Wellness (pp. 307-328)* (3rd ed.). Philadelphia : F. A. Davis.

Verdonck M. C. & Ryan S. (2008). Mainstream Technology as an Occupational Therapy Tool: Technophobe or Technogeek ? *The British Journal of Occupational Therapy*, 71 (6), 253-256.

Ouvrage spécifique au MOHO

Kielhofner G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application (4th ed.)*. Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.

10 Enseignants

Bertrand Romain
Clerc-Grimm Gisèle
Decastel Laure
Demaurex Annette
Desrosiers Julie
Oppliger Séverine
Steffen Magali

Nom du responsable de module *

DESROSIERS Julie

Descriptif validé le *

31.08.2018

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Intégration 3		2018-2019
Code S.ER.SO.2473.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence. Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement. Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs. Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts. Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.				
Buts Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Documenter les fondements scientifiques d'une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Analyse de situations. 4 ECTS (L. Decastel, M. Cailleret, H. Catalkaya, R. Garo, N. Kühne, T. Mareda)

Unité 1. Analyse de situations

22 périodes.
Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention.
La condition de santé du client.
Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne.
Les autres prestations.
Le premier contact et l'établissement de la relation.
Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation.
Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation.
L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation.
Le rapport d'évaluation.
Le plan d'intervention et la négociation des objectifs.
L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables.
La relation et son développement au fil de l'intervention.
La mise en œuvre de l'intervention dans les séances.
La progression de l'intervention et la mesure des progrès du client.
Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute.
La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention.
La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.

Unité 1. Modalités pédagogiques générales

Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école, les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant une vignette clinique. Les questions et les réponses sont communiquées via cyberlearn. Au cours du semestre des évaluations permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.

Présence obligatoire.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à :
Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats;
Chercher les évidences qui soutiennent les décisions d'intervention;
Documenter une intervention et communiquer à son sujet;
Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation;
Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Modalités d'évaluation

Evaluation au fil du cours. Chaque rendu donne lieu à une note sur 6 au 1/4 de point. La note finale est la moyenne arithmétique de notes obtenues aux divers rendus au 1/2 point.
Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison y compris lorsque l'absence est certifiée. Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1.
Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module (F) et sa répétition pour cet-te étudiant-e. En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation.
La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel ou commun si le groupe est en échec. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs questions du module selon l'indication de l'enseignant-e.
En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

Ne peuvent être inscrits à ce cours que les étudiant-e-s qui sont inscrit-e-s à tous les modules du semestre 4.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

Sylvie RAY-KAESER

Descriptif validé le *

28.08.2018

Descriptif validé par *

Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1	Intitulé du module	Travail de Bachelor projet		2018-2019
	Code S.ER.SO.2481.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences visées Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie. Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels. Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale. S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé. Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique. Buts Poser un but et des questions de recherche. Concevoir une problématique de recherche fondée sur la littérature. Définir des moyens d'obtention et d'analyse d'information pertinents. Juger des aspects éthiques d'une démarche de recherche. Rédiger une ébauche de protocole de recherche.			
5	Contenu et formes d'enseignement * Unité 1. Le projet, 5 ECTS. (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, S. Meyer, autres enseignant-e-s de la filière, vacataires)			
	Modalités pédagogiques générales Cours, séminaire et tutorat L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet d'une réglementation de la filière accessible sur le site www.eesp.ch .			
	Unité 1. Démarche TB et séminaire collecte de données 12 périodes de cours et 12 périodes de séminaires à choix. La réglementation et les étapes de production du travail de bachelor (2h placées en semestre 3). Le protocole de recherche: les contenus usuels d'un protocole et les travaux nécessaires à sa production (4h). Les moyens d'obtention d'informations : le questionnaire, les guides d'entretien, l'observation (6h). Trois séminaires possibles sur inscription en fonction des intérêts des étudiant-e-s et correspondant à chacun des moyens d'obtention des informations (12h).			
	Modalités pédagogiques spécifiques Les étudiant-e-s réfléchissent aux objets qui les intéressent, notamment en prenant connaissance des offres (cyberlearn) et s'organisent en groupes de deux ou trois personnes. Les groupes d'étudiant-e-s remettent sur cyberlearn et en six exemplaires au ou à la responsable du module en s8, un thème de travail de bachelor sous la forme d'une demi-page décrivant l'objet qui les intéresse (formulaire cyberlearn). Le délai est impérativement respecté. Dès la semaine 9, après avoir reçu le nom de leur référent-e via Cyberlearn, les groupes travaillent à leur projet sous la supervision du ou de la référent-e, puis de la personne qui dirige ou co-dirige leur travail. Les groupes peuvent soutenir leur projet au fil du semestre sous réserve des fermetures de l'école.			
	Unité 2. Réalisation du projet Travail de lecture de réflexion et de rédaction du projet Modalités pédagogiques spécifiques Tutorat par groupe d'étudiant-e-s par deux personnes dont l'une au moins est un-e professeur-e de l'école.			

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à ébaucher un projet de travail de recherche.

Modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation figurent dans la directive d'application des travaux de bachelor. Le délai de la première session est s37. La remédiation court jusqu'en s41.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Tout dépassement des délais sans avoir soutenu le projet est considéré comme un échec. L'ultime délai pour le répétition du module est s7 de l'année civile qui suit le démarrage du projet.

8 Remarques

9 Bibliographie

Fortin, M-F. & Gagnon J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal: Chenelière Éducation.
Loiselle, C., Profetto-McGrath, J., Polit, D., & Tatano Beck, C. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives*. Saint-Laurent (Québec): ERPI.
Tétrault, S., & Guillez, P. (2014), *Guide pratique de recherche en réadaptation*. Bruxelles: De Boeck.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *
MEYER Sylvie

Descriptif validé le *
03.09.2018

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie